



106ème CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION
DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Obernai, les vendredi 19, samedi 20 novembre 2021.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES Exercice 2020

La Commission nationale de vérification des comptes, composée de :

Jean-Yves NIOCHE (excusé), Alain LE SOURD-THEBAUD, Bernard NICOLAS, vérificateurs, s'est réunie le **mardi 7 septembre 2021** à 10 heures au siège de la Fédération des DDEN, 124 rue La Fayette Paris 75010 en présence :

- La trésorière fédérale : Françoise RISS
- De l'expert comptable : Jean-Paul MAGNIN

Le Président Eddy Khaldi a ouvert la réunion.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons un rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous avons vérifié les comptes et fait des sondages. Toutes les demandes d'explications ont été satisfaites.

Le résultat de l'année 2020 présente un excédent de 23 241,91 €. Mais il convient de souligner que ce résultat est exceptionnel, en grande partie dû à la COVID qui a empêché la tenue de nombreuses réunions et activités, réduisant les frais de remboursement.

Nous avons remarqué une nouvelle baisse des adhérents encore plus marquée cette année (moins 13%).

Nous avons regretté l'importante diminution de la subvention ministérielle passée de 10 à 5 000 €.

Il est demandé à chaque Union départementale de respecter la périodicité des remontées de cotisations (fin Mars, Mai & Octobre). Ce travail sera facilité si les Unions font de même en leur sein.

Encore trop de photocopies de billets SNCF sont fournies, par certains, comme justificatifs -voir règlement intérieur. Il est demandé à la trésorière une grande vigilance sur ce point.

Compte tenu des mouvements prévisibles sur chaque mois, un solde d'environ 20 000 € sur le compte bancaire semble suffisant.

La caisse vérifiée à ce jour fait apparaître un solde de 47,80 €, conforme aux écritures.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association à la fin de l'exercice.

Les vérificateurs aux comptes proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus à la trésorière.

Alain LE SOURD-THEBAUD

Bernard NICOLAS

Jean-Yves NIOCHE

Excusé